

**Zeitschrift:** Orion : Zeitschrift der Schweizerischen Astronomischen Gesellschaft  
**Herausgeber:** Schweizerische Astronomische Gesellschaft  
**Band:** - (1959)  
**Heft:** 63

**Rubrik:** Beobachter-Ecke

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mois, les résumés mensuels et le répertoire des phénomènes observables jour par jour. Au nombre des innovations, citons une carte de la trajectoire de la petite planète Vesta, qui se maintient à la 7e grandeur pendant tout le premier semestre. La carte de la Lune, quoique sommaire, sera appréciée des débutants ; elle rendrait plus de services encore si elle était pourvue d'un fin réseau de méridiens et de parallèles.

Parmi les phénomènes particuliers que nous promet l'année 1959, plus généreuse que la précédente, relevons-en deux : Le 7 juillet, en plein jour, Vénus occultera l'étoile de première grandeur Régulus : cas rarissime, qui se présentera, le ciel le voulant, dans des conditions favorables. Enfin, le 2 octobre, ce sera l'éclipse totale de soleil, partielle de phase  $\frac{1}{3}$  pour la Suisse, impatiemment attendue par ceux qui participeront au voyage collectif aux Iles Canaries organisé par la SAS.

La présentation typographique de l'annuaire et la qualité des clichés font honneur à la maison Sauerländer. M.M.

### Beobachter - Ecke

#### Besondere Erscheinungen April - Mai 1959

Von den hellen Planeten entwickelt sich *Venus* - vorerst noch etwas zögernd - zum hellglänzenden Abendstern. Sie wird bis Mitte April zu den Plejaden vorrücken. Im Mai erreicht sie eine lange Sichtbarkeitsdauer. - *Mars*, der das Sternbild des Stiers durchquert, entfernt sich weiterhin von der Erde ; sein Durchmesser verringert sich bis Ende April auf nur  $5''$ . - *Jupiter* und *Saturn* sind morgens zu beobachten. Jupiter steht am 18. Mai in Opposition zur Sonne. Im April sind aussergewöhnliche Jupiter-Trabantenerscheinungen zu beobachten. - In der mondscheinlosen Zeit halte man jetzt abends noch Ausschau nach der *Zodiakallicht-Pyramide*. - Weitere Einzelheiten, bildliche Darstellungen und Tafeln im Jahrbuch « Der Sternenhimmel 1959 » .

### La page de l'observateur

#### Soleil

Les brouillards de novembre et décembre ne permettent guère sous nos climats une étude suivie du Soleil. Par contre, le mois de janvier a été exceptionnellement ensoleillé, et nous avons pu reprendre nos observations avec régularité. Une tache importante s'est montrée durant le premier tiers du mois, mais l'activité a été encore plus forte durant le troisième tiers, où deux grands groupes de taches sont apparus, visibles à l'œil nu du 23 au 25 janvier en tout cas.